



Club Sportif de Montereau

Déclaration Préfecture :

18-06-1945 n°45/361

Parution Journal Officiel :

9-04-1946 n°84

Agrément Jeunesse et Sport :

n°AS 77 910434

Section CYCLISME-JPME

Demande d'adhésion (ou ré-adhésion) au CSM/JPME pour la saison 2024-2025

(Doc : Demande d'adhésion 2024-2025- VI)

1 - Conditions générales.....	Page 1
2 - Types Licences.....	Page 2
3 - Certificat médical	Page 2
4 - Conditions tarifaires 2024-2025.....	Page 3
5 - Montant à payer.....	Page 4
6 - Ce que vous devez faire.....	Page 5
7 - Coupon d'adhésion.....	Page 6

1 - CONDITIONS GENERALES

- 1 – La section Cyclisme JPME est affiliée à l'UFOLEP par le Club CSM (Club Sportif Monterelais) dont nous dépendons, pour la saison 2024-2025
- 2 – L'inscription à la section Cyclisme du Club Sportif Monterelais (CSM/JPME) est subordonnée au règlement de la **cotisation annuelle (Adhésion)** et l'obtention d'une **licence UFOLEP** avec choix de l'activité pratiquée (Cyclotourisme, Rando VTT, Compétition cycloport, Compétition VTT, Duathlon, Triathlon).
- 3 – Cette affiliation et les licences couvrent la période du **1^{er} Septembre 2024 au 31 Aout 2025**.
- 4 – Les licences 2024-2025 ne seront valables qu'après homologation par l'UFOLEP (réception de la Demande).
- 5 – Cette affiliation, par l'intermédiaire de AXA-Assurances garantit :
 - la responsabilité civile de la section,
 - la responsabilité civile des adhérents,
 - la garantie accidents individuelle.**pour les adhérents de la section ayant demandé et obtenu leur licence.**
Attention : le matériel (vélo) et équipements vestimentaires ne sont pas assurés.
- 6 – Il vous est possible d'augmenter le capital garanti en souscrivant **l'une des options complémentaires** (Option 1 ou 2) selon détails dans les conditions tarifaires ci-après, ou sur le bulletin de renouvellement.
- 7 – Votre engagement au CSM / JPME implique :
 - votre adhésion à la section, donc au CSM
 - votre demande de licence UFOLEP signée (documents différents selon renouvellement ou 1^{ère} adhésion)
 - l'acceptation du règlement interne de la section
 - la fourniture par la section à chaque adhérent d'équipements vestimentaires selon détail dans le règlement.



Club Sportif de Montereau

Déclaration Préfecture :

18-06-1945 n°45/361

Parution Journal Officiel :

9-04-1946 n°84

Agrément Jeunesse et Sport :

n°AS 77 910434

Section CYCLISME-JPME

2 –LES LICENCES UFOLEP

Vous avez le choix entre 3 types de licences UFOLEP pour les pratiquants :

Activités autorisées	Type Risque – Codes Activités UFOLEP	Types Licences			Obs.
		Licence Cyclotourisme Multisport+Loisir	Licence Cycloport Multisport+Compétition	Dirigeant	
Cyclotourisme Route	R5 - 26013	Oui	Oui	Non	
Rando VTT	R5 - 29046	Oui	Oui	Non	
Courses Cycloport	R5 - 26012	Non	Oui	Non	(1)
Cycloportives	R5 - 26012	Non	Oui	Non	(1)
VTT Compétition	R5 - 26014	Non	Non	Non	(1)
Duathlon, Triathlon	R5 - 26010	Non	Non	Non	(1)

(1) : Vous avez la possibilité de vous inscrire à une épreuve chronométrée avec une licence Cyclotourisme si vous présentez un certificat médical **d'aptitude à la compétition de moins d'un an** lors de votre inscription à ces épreuves **mais vous ne serez pas couvert par l'assurance liée à votre licence**

3 –CERTIFICAT MEDICAL

Depuis la saison 2023-2024, pour la demande de licence :

La fourniture d'un **certificat médical** : d'aptitude à la pratique du cyclisme n'est plus **obligatoire**

Vous devez renseigner le questionnaire médical (il engage votre responsabilité) et vous le conservez quelque soit votre bilan.

→ Si vous répondez **NON** à toutes les **questions** de ce questionnaire, vous cochez la case sur la demande de licence attestant vos réponses négatives au questionnaire **et vous conservez ce questionnaire.**

→ Si vous répondez **OUI** à au moins à une **question** de ce questionnaire, vous devez **obligatoirement fournir un nouveau certificat médical de moins d'un an** .

Avis : L'établissement d'un **certificat médical tous les ans** est toutefois conseillé par sécurité.

Détail du certificat médical à fournir

- Daté de moins d'un an,
- Doit préciser votre aptitude à la pratique du sport cycliste,
- Doit mentionner **votre Aptitude à la Compétition** pour ceux qui envisagent participer à des épreuves chronométrées (courses ou des cycloportives.)



Club Sportif de Montereau
 Déclaration Préfecture :
 18-06-1945 n°45/361
 Parution Journal Officiel :
 9-04-1946 n°84
 Agrément Jeunesse et Sport :
 n°AS 77 910434

Section CYCLISME-JPME

Pour ceux qui souhaitent participer à une ou deux cycloportives seulement, il est possible de prendre une licence cyclotourisme (moins chère) et de fournir un certificat médical indiquant votre aptitude à la compétition aux clubs organisateurs. **:Dans ce cas vous ne serez pas couvert par AXA (L'UFOLEP) en cas d'accident au cours de ces épreuves**

Pour info je conserve votre certificat et peux fournir une copie sur demande.

4 - CONDITIONS TARIFAIRES 2024-2025

Nature	Désignations	Montant (€)	Commentaires Ecart 2023/24
Adhésion Club	Adhésion Adulte au CSM / JPME (nés en 2007 et avant)	48,92	(- 0,53 €)
	Adhésion Jeune au CSM / JPME (nés de 2007 à 2013)	24,21	(+ 1,71 €)
Types Licences UFOLEP	Licence Cyclotourisme UFOLEP Jeune (Multisport + Loisir)	35,79	(+0,5 €)
	Licence Compétition Route UFOLEP Jeune (Multisport+Compet)	43,79	(+ 8,09 €)
	Licence Cyclotourisme UFOLEP Adulte (Multisport + Loisir)	54,08	(+ 1,53 €)
	Licence Compétition Route UFOLEP Adulte (Multisport+Compet)	68,08	(- 88,23 €)
	Licence NON Pratiquant (Dirigeant)	24,00	(+ 0,27 €)
Assurances Complémentaires	Assurance complémentaire Option 1 :	15,00	(- 12,05 €)
	Assurance complémentaire Option 2	30,00	(- 9,05 €)

Selon vos choix le montant dû est indiqué dans la colonne « Total » des tableaux ci-dessous

Nota : La licence VTT Compétition intègre la licence Compétition route

5 -MONTANT DE VOTRE INSCRIPTION 2024-2025 Selon votre choix (type licence et Assurance complémentaire)

- 5-1 ADULTES (nés en 2007 et avant)

Types Licences	UFOLEP	Options Assurances facultatives		CSM	JPME	Total Dû(€)
	Cout Licence (€)	Assur.Compl. Option 1 (€)	Assur.Compl. Option 2 (€)	Fonct. CSM	Adhésion Club (€)	
Cyclotourisme (Code 26013) (1)	54,08	Sans	Sans	7,00	48,92	110,00
	54,08	15,00	Sans	7,00	48,92	125,00
VTT Rando(Code 29046)	54,08	Sans	30,00	7,00	48,92	140,00
Cycloport Compétition Route (Code 26012) VTT Compétition (26014)	68,08	Sans	Sans	7,00	48,92	124,00
	68,08	15,00	Sans	7,00	48,92	139,00
	68,08	Sans	30,00	7,00	48,92	154,00

(1) Option conseillée hors compétitions



Club Sportif de Montereau
 Déclaration Préfecture :
 18-06-1945 n°45/361
 Parution Journal Officiel :
 9-04-1946 n°84
 Agrément Jeunesse et Sport :
 n°AS 77 910434

Section CYCLISME-JPME

- 5-2 JEUNES (nés entre 2008 et 2013)

Types Licences	UFOLEP	Options Assurances facultatives		CSM	JPME	Total Dû (€)
	Cout Licence (€)	Assur. Compl. Option 1 (€) ²	Assur. Compl. Option 2 (€)	Fonct. CSM	Adhésion Club (€)	
Cyclotourisme (Code 26013) (1) VTT Rando(Code 29046)	35,79	Sans	Sans	7,00	24,21	67,00
	35,79	15,00	Sans	7,00	24,21	82,00
	35,79	Sans	30,00	7,00	24,21	97,00
Cycloport Compétition Route (Code 26012) VTT Compétition (26014)	43,79	Sans	Sans	7,00	24,21	75,00
	43,79	15,00	Sans	7,00	24,21	90,00
	43,79	Sans	30,00	7,00	24,21	105,00

- 5-3 DIRIGEANTS Adultes (nés en 2008 et Avant)

Type Licence	Cout Licence (€)	Assur. Compl. Option 1 (€)	Assur. Compl. Option 2 (€)	Fonct. CSM	Adhésion Club (€)	Total Dû (€)
Non Praticant	24,00	Sans	Sans	7,00	48,92	79,92
	24,00	15,00	Sans	7,00	48,92	94,92
	24,00	Sans	30,00	7,00	48,92	109,92

- 5-4 ADHERANTS sans Licence Adultes (nés en 2008 et Avant)

Type Licence	Cout Licence (€)	Assur. Compl. Option 1 (€)	Assur. Compl. Option 2 (€)	Fonct. CSM	Adhésion Club (€)	Total Dû (€)
Sans	00,00	Sans	Sans	7,00	48,92	55,92



Club Sportif de Montereau
Déclaration Préfecture :
18-06-1945 n°45/361
Parution Journal Officiel :
9-04-1946 n°84
Agrément Jeunesse et Sport :
n°AS 77 910434

Section CYCLISME-JPME

6 - CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

1 – Adhérents renouvelant leur licence ou nouveaux adhérents :

- Si vous répondez OUI , 1 fois au Questionnaire de santé

→ fournissez un nouveau certificat de moins de 1 an
et reporter la date du certificat sur la sur la demande de licence

- Si vous répondez NON à toutes les questions du questionnaire de santé :

→ **Cocher la case** «J'atteste avoir répondu par la négative ».sur la demande de renouvellement UFOLEP et conservez le questionnaire.

2 – Prenez connaissance de la notice d'information AXA (Garanties Assurance).

3 – Remplissez la **demande d'adhésion ou de réadhésion UFOLEP** que je vous transmets.

Attention ::

- * lisez complètement le document
- * pour les renouvellements, vérifiez et corrigez si besoin vos identifiants (Nom, adresse, date de naissance, Tel, Mail, Profession, N° licence,)
- * cochez correctement toutes les cases notamment celles concernant le choix d'option et l'attestation de réponse négative au questionnaire médical si vous êtes dans ce cas
- * Cochez bien sans compétition pour le cyclotourisme
- * **datez et signez le document (à la fin du document)**

4 – Envoyer votre règlement du montant correspondant à vos choix (selon tableau Chap 5)

- soit par Chèque bancaire à l'ordre de CSM/JPME
- soit par virement sur le compte du club Code IBAN **FR76 1010 7003 3600 1160 6567 845**

5 – **Complétez le coupon d'adhésion en dernière page** du présent document.

6 – Envoyez au plus vite votre demande complète **par courrier ou par mail (à l'adresse ci-dessous)** comprenant

- Le coupon demande d'adhésion JPME,
- Votre Demande (ou Renouvellement) de licence UFOLEP,
- Votre certificat médical si vous en fournissez un,
- Votre Chèque correspondant à votre choix ou faites un virement sur le compte JPME.

Correspondant : François BECEL
8 bis rue de Noisy
77130 VILLE SAINT JACQUES
Mail : francois.becel77@gmail.com



Club Sportif de Montereau

Déclaration Préfecture :

18-06-1945 n°45/361

Parution Journal Officiel :

9-04-1946 n°84

Agrément Jeunesse et Sport :

n°AS 77 910434

Section CYCLISME-JPME

COUPON D'ADHESION Saison 2024-2025

A renseigner et renvoyer

* Je ne souhaite pas reprendre mon adhésion au CSM / JPME

* **En prenant mon adhésion** (ou ré-adhésion) au CSM / JPME :

- j'accepte de prendre une licence UFOLEP (*)
(*) cocher la case choisie

* Cyclotouriste (Loisirs)

* Cycloport

* Non pratiquant

* Adhésion seule

- je reconnais avoir pris connaissance des conditions des garanties et des options

- j'accepte le règlement interne de la section

- j'envoie : * le coupon d'adhésion renseigné, daté et signé

* le bulletin d'adhésion (ou renouvellement) UFOLEP renseigné, daté et signé

* mon certificat médical (avec Aptitude à la compétition pour Cycloport) si besoin

* mon chèque de règlement à l'ordre de CSM / JPME

Ou je fais un virement sur le compte JPME

(Total : Adhésion JPME + Licence + option éventuelle)

Licence , Euros

Adhésion , Euros

Option Assurance complémentaire individuelle ... , Euros

Total , Euros

Nom :

Prénom :

Date : le / /

Signature

A renvoyer au plus vite à

François BECEL

8 bis Rue de Noisy 77130 VILLE St JACQUES

Tel : 06 13 19 67 08 Mail : francois.becel77@gmail.com